

**COMMUNE DE CAGNONCLES**

59161



**Tél: 03/27/37/93/56**

**Fax: 03/27/74/42/89**

**Email : [mairie.cagnoncles@wanadoo.fr](mailto:mairie.cagnoncles@wanadoo.fr)**

## Espace Educatif Périscolaire Communal de CAGNONCLES

### PROJET EDUCATIF Année Scolaire 2014/2015

Suite à une forte demande des parents des enfants habitant la commune ou fréquentant son école et exprimant un besoin auprès de la municipalité de Cagnoncles afin de mettre en place un accueil périscolaire.

La commune a donc décidé de répondre à cette demande en créant avec l'aide de l'association ARIL'Service un Espace Educatif Périscolaire dès l'année 2000. L'évolution est constante, depuis l'arrivée de nouveaux habitants. L'espace éducatif périscolaire compte une cinquantaine d'enfants et avec ce nouveau local mis aux normes en 2003 nous avons pu ouvrir nos portes aux enfants des villages alentours.

Suite à une inspection de Jeunesse et sports. Depuis Décembre 2009, notre salle de restauration est bien séparée de notre salle d'activité.

Après 8 ans de fonctionnement et de succès, les élus de Cagnoncles plus désireux de maintenir cette structure puisqu'elle répond à un besoin pour les enfants âgés de 2 à 12 ans et offrant les meilleures conditions d'accueils.

Depuis Septembre 2009 l'espace éducatif périscolaire est devenu Communal Monsieur Le Maire avec les élus sont seuls organisateurs. Entouré depuis Mai 2014 d'une adjointe aux écoles et à l'enfance.

L'action, contractualisée entre les municipalités et la CAF, vise à soutenir la réalisation de formule nouvelle ou l'amélioration des structures existantes, afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants une bonne qualité d'accueil et d'en faciliter l'accès aux familles les moins favorisées.

Le coût de cet accueil est réparti entre la commune, la CAF et les utilisateurs, la commune s'est occupée de réaliser le projet éducatif, le projet de financement et de recruter les animateurs.

L'espace éducatif périscolaire communal accueille les enfants à partir de 2 ans et demi et jusqu'à 12 ans.

Il y est organisé des activités thématiques inscrites dans les projets pédagogiques, activités équilibrées à partir des rythmes et des capacités de l'enfant.

Cette structure fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant et après l'école, les midis avec cantine ainsi qu'un accueil continu les petites et grandes vacances, avec un accueil échelonné dès 7h30.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 7h30 à 9h / de 12h à 13h45 / de 16h45 à 18h15

Mercredi et petites vacances :

De 9h à 12h / de 14h à 17h avec un accueil dès 7h30 et jusque 18h, ainsi que la possibilité d'un repas le midi moyennant 2,85 euros.

Ce service est loin d'être une garderie car même si le mode de fonctionnement est semblable, le contenu des activités est différent.

En effet, ces activités ludiques auront pour objectif de favoriser la communication, de susciter la créativité et de mettre en valeur l'enfant.

Conscients des efforts menés et afin que l'Espace Educatif Périscolaire puisse jouer pleinement le rôle qui lui est attribué, Monsieur le Maire avec ses élus et moi même avons fait en sorte que les jeunes enfants de 2 à 6 ans trouvent un espace avec un mobilier adapté à leurs besoins, une attention particulière leur est portée à l'élaboration des projets éducatifs et pédagogiques.

Un encadrement fait par une directrice et des animateurs diplômés, responsables, compétents et de confiance, permet de favoriser les activités, également le temps du midi.

En effet le midi est un moment important pour l'enfant, moment d'échange et de partage.

L'équipe pédagogique veille à ce qu'ils soient vécus comme des moments privilégiés et conviviaux. Après le moment du repas et si le temps le permet nous mettons en place une activité afin de développer la créativité et l'imagination chez l'enfant.

**Le projet éducatif spécifique aux enfants de 2 ans à 6 ans pour l'année à venir est essentiellement axé sur les points suivants :**

- ✓ Par la mise en place d'actions éducatives visant au développement de la socialisation, le respect de l'autre et l'acceptation de la différence
- ✓ L'apprentissage de la citoyenneté, de la vie en collectivité, du respect d'autrui au travers d'action à impliquer les parents afin de garantir la cohérence entre les familles et l'équipe éducative.
- ✓ Favoriser le bien être et l'épanouissement de chaque enfant
- ✓ Accompagner le jeune enfant dans l'acquisition de son autonomie
  - En le prenant en compte individuellement
  - En lui garantissant un environnement affectif et sécurisant
  - En lui proposant des activités d'éveil individuelles et collectives
  - En l'aidant dans sa rencontre avec les autres et à s'insérer dans un groupe
- ✓ Accompagner le jeune enfant dans la découverte de soi, de son image et de son potentiel

*Pour le temps du midi nous insisterons sur l'apprentissage de l'alimentation, la découverte du goût pour aller vers l'autonomie.*

**Le projet éducatif aux enfants de 6 ans à 12 ans pour l'année à venir est essentiellement axé sur les points suivants :**

- ✓ Par la mise en place d'actions éducatives visant au développement de la socialisation, le respect de l'autre et l'acceptation de la différence.
- ✓ L'apprentissage de la citoyenneté, de la vie en collectivité, du respect d'autrui et de l'environnement au travers d'action à impliquer les parents afin de garantir la cohérence entre les familles et l'équipe éducative.
- ✓ Responsabiliser les enfants dans les activités et la vie de l'accueil de loisirs
- ✓ Favoriser le respect de l'individu, du matériel et des locaux

*Pour le temps du repas le midi, nous insisterons sur la socialisation, la vie en collectivité et favoriser l'épanouissement individuel et collectif.*

**Ainsi contribuer au développement d'une société qui reconnaît et respecte les différences culturelles, sociales et ethniques.**

Les activités proposées aux enfants sont à la fois éducatives et ludiques, la durée des thèmes peut varier de 1 à 6 séances d'animation. Elles doivent être adaptées à leur temps de présence et à leur envie.

La difficulté de gestion des activités vient du fait que les enfants ne fréquentent pas l'espace éducatif au même moment et que contrairement aux mercredis et vacances, les temps de présence sur la structure sont plus courts. Chaque enfant réalise l'activité thématique quotidienne.

A ces activités viendront s'ajouter des activités plus traditionnelles telles que les puzzles, les mémos et autres jeux de sociétés, également jeux extérieurs.

Le Maire et ses adjoints ont la volonté farouche de dynamiser la commune, de répondre aux souhaits des nouveaux habitants, de créer de nouvelles activités, suite à une forte demande des parents ce qui a évité la fermeture de classes, car nous travaillons en parfaite cohésion avec les enseignants.

De plus, les parents et enseignants ont bien compris l'intérêt d'une telle structure :

- Epanouissement
- Altruisme
- Développement de la créativité

Notre objectif étant que nos enfants deviennent des personnes responsables, respectueuses d'elles mêmes et d'autrui, nous tenons à leur offrir, ainsi qu'à leurs parents, un service de qualité, c'est pourquoi il est nécessaire de faire appel à une équipe d'encadrants diplômés et responsables, de les équiper d'un local adapté à chaque tranche d'âges et de maintenir un partenariat basé sur la confiance entre la mairie, les parents, les élus, la Caf de Cambrai, le médecin PMI, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord.

Fait à Cagnoncles, le 21 Mai 2014.

Le Maire,  
Edouard SLEDZ

  
Le Maire  
SLEDZ Edouard